

Déclaration d'investisseurs pour une meilleure protection des droits humains en Iran de la part des entreprises technologiques

19 avril 2023

Nous, les 131 investisseurs soussignés et leurs représentants, gérant ou consultant plus de 352 USD d'actifs combinés, nous souhaitons exprimer notre profonde inquiétude quant à la situation actuelle des droits humains en Iran. Depuis l'assassinat, le 16 septembre 2022, de Mahsa (Jina) Amini, 22 ans, par la police des mœurs iraniennes pour cause de hijab "inapproprié", les forces de sécurité iraniennes ont réprimé des manifestations pacifiques qui ont causé de nombreux morts, blessés et arrestations¹⁾. Le mouvement historique en faveur de la démocratie en Iran est mené par des femmes, dont le slogan Femme, Vie, Liberté est devenu le cri de ralliement du mouvement pour la démocratie, l'égalité et la liberté. Le gouvernement iranien instrumentalise les procédures pénales et la peine de mort pour punir les personnes qui participent aux manifestations. En tant qu'investisseurs, nous condamnons le recours à la violence et au harcèlement par le gouvernement iranien à l'encontre des manifestants pacifiques, et en particulier la discrimination à l'encontre des femmes et d'autres groupes minoritaires et marginalisés, et nous exprimons notre solidarité avec le peuple iranien.

En tant qu'acteurs du secteur financier, les investisseurs jouent un rôle essentiel dans l'économie mondiale, en exerçant une influence considérable sur toute une série de secteurs industriels. Les investisseurs reconnaissent la contribution que les entreprises peuvent apporter en fournissant des services essentiels et en soutenant le développement durable des économies et des sociétés. Nous affirmons la valeur et l'importance de l'adhésion des entreprises aux cadres internationaux des droits humains, notamment les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGPs), dans le cadre de leurs activités, de leurs chaînes de valeur et de leurs relations d'affaires. Ces principes stipulent que toutes les entreprises ont la responsabilité « d'éviter de causer ou de contribuer à causer des impacts négatifs sur les droits humains à travers leurs propres activités, et de rectifier ces impacts lorsqu'ils se produisent ».

Les entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) fournissent des produits et des services essentiels à la protection de la liberté d'expression, de l'accès à l'information et de la liberté d'association, par le biais d'un accès ouvert à l'Internet et aux plateformes médiatiques. Cependant, leurs produits et services, tels qu'ils sont utilisés tout au long de la chaîne de valeur, peuvent contribuer à des risques en matière de droits humains pour les individus et les communautés - par exemple, lorsque ces produits et services sont vendus à des États où l'État de droit est faible ou à des gouvernements autoritaires ayant des antécédents en matière de violations des droits humains.

Les risques comprennent la contribution à et/ou la facilitation de la surveillance gouvernementale, les coupures de l'Internet, la censure de l'Internet, le profilage et l'identification des manifestants, la violation des droits à la vie privée, à la liberté d'opinion et d'expression et à la liberté de réunion et d'association pacifiques.

Dès 2006, le gouvernement iranien a été associé à des restrictions et fermetures d'Internet, à la surveillance de l'utilisation des téléphones portables, au piratage de sites web dissidents et à la criminalisation de la vente de VPN. La surveillance par caméra, y compris par télévision en circuit fermé, a été utilisée pour identifier les opposants, opprimer les défenseurs des droits humains et commettre de graves violations en Iran. En 2019, David Kaye, rapporteur spécial des Nations unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, a appelé à un moratoire immédiat sur la vente, le transfert et l'utilisation des technologies de surveillance jusqu'à ce que des cadres réglementaires conformes aux droits humains soient en place.

En tant qu'investisseurs engagés en faveur des droits humains, nous nous efforçons de faire preuve de diligence raisonnable en matière de droits humains en examinant nos portefeuilles respectifs et en utilisant notre influence pour inciter les entreprises dans lesquelles nous investissons à traiter et atténuer les risques et les préjudices en matière de droits humains.

1) Cette répression a été associée à la mort de plus de 500 personnes, dont au moins 70 enfants, et à l'arrestation de près de 20 000 manifestants.

Ainsi, nous recommandons à toutes les entreprises ayant des activités commerciales directes ou indirectes ou des relations commerciales liées à l'Iran de prendre des mesures immédiates pour garantir le respect des droits humains. Nous invitons ces entreprises à surveiller leurs activités et leurs relations commerciales tout au long de leur chaîne de valeur afin d'aligner leurs opérations sur les principes directeurs des Nations unies. Ces mesures sont notamment les suivantes:

- Affirmer publiquement leur soutien aux droits humains en Iran, en particulier ceux des femmes, et reconnaître le rôle clé des défenseurs des droits humains;
- Cartographier leurs activités commerciales, leurs relations et/ou leurs investissements tout au long de leur chaîne de valeur afin d'identifier et d'évaluer tout préjudice en matière de droits humains qu'ils pourraient causer, auquel ils pourraient contribuer ou auquel ils pourraient être liés, y compris par l'intermédiaire du gouvernement iranien et de ses agences, ainsi que des entités appartenant à l'État ou liées à ce dernier;
- Mener des consultations continues avec les parties prenantes locales et internationales sur la manière dont les entreprises peuvent soutenir au mieux les droits humains en Iran, en mettant en place des garde-fous pour protéger les parties prenantes locales consultées;
- Rendre compte publiquement des efforts et des procédures de diligence raisonnable en matière de droits humains mis en place pour cesser, prévenir et atténuer les incidences sur les droits humains liées à leurs activités ou produits en Iran, y compris la cessation des activités commerciales si ces risques s'avèrent immuables;
- Pour les entreprises ayant des activités directes en Iran : prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger leurs travailleurs et les communautés dans lesquelles se déroulent leurs activités directes et celles de l'ensemble de leur chaîne de valeur en Iran.

Pour les entreprises du secteur des TIC spécifiquement

- Dans la mesure du possible, mettre à disposition des produits et des services (en consultation avec la société civile) qui soutiennent et promeuvent la liberté d'expression et l'accès à l'internet (par exemple, par l'offre de VPN et d'autres services utilisés pour contourner la censure, le blocage ou le filtrage d'applications et de sites web par le gouvernement);
- Lorsque confrontés à des demandes gouvernementales d'informations sur les utilisateurs, de censure ou de propagande gouvernementale, prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux cadres internationaux et assurer la transparence afin d'informer les utilisateurs des mesures prises (y compris celles qui répondent aux demandes du gouvernement);
- Enfin, dans le contexte de la surveillance exercée par les régimes répressifs, les entreprises de TIC doivent faire preuve de diligence raisonnable en matière de droits humains sur l'ensemble de leurs chaînes de valeur et, lorsque les incidences négatives sur les droits humains ne peuvent être atténuées ou évitées, elles peuvent être amenées à envisager un moratoire sur la conception, le développement, le déploiement et/ou la vente de ces technologies.

Une action soutenue des entreprises et de la société civile pour soutenir la protection des droits humains en Iran est essentielle en ce moment historique. Les investisseurs soussignés estiment que les entreprises et les investisseurs ont la responsabilité de respecter les droits humains tels qu'ils sont décrits dans les principes directeurs des Nations unies. Les mesures susmentionnées soutiendront les droits humains et la démocratie et démontreront le leadership des entreprises en soutenant le peuple iranien.

Cette déclaration a été préparée par le Regroupement pour la responsabilité sociale des entreprises (RRSE) en collaboration avec l'Investor Alliance for Human Rights, une initiative de l'Interfaith Center on Corporate Responsibility.

Pour plus d'information:

Alice Chipot,

Directrice, Regroupement pour la responsabilité sociale des entreprises (RRSE), Montréal
communaute@rrse.org

Signée par les investisseurs suivants:

Aargauische Pensionskasse (APK)
Accenture Executive Pensionskasse
Achmea Investment Management
Æquo
AkademikerPension
ATISA Personalvorsorgestiftung der Tschümperlin-Unternehmungen
AVENA - Fondation BCV 2e pilier
Bâtirente
Bernische Lehrerversicherungskasse
Bernische Pensionskasse BPK
Boston Common Asset Management
BVG-Stiftung der SV Group
Caisse Cantonale d'Assurance Populaire - CCAP
Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV)
Caisse de pension du Comité international de la Croix-Rouge
Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)
Caisse de pensions ECA-RP
Caisse de pensions Féd. int. des Stés. de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Caisse de pension Hewlett-Packard Plus
Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève CPEG
Caisse de Prévoyance des Fonctionnaires de Police & des Etablissements Pénitentiaires
Caisse de Prévoyance des Interprètes de Conférence (CPIC)
Caisse de Prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg
Caisse de Prévoyance du personnel de l'Etat du Valais (CPVAL)
Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF)
Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction
Caisse intercommunale de pensions (CIP)
Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)
CAP Prévoyance
CAPUVA Caisse de prévoyance des travailleurs et employeurs du commerce de détail
Cassa pensioni di Lugano
CIBC WOOD GUNDY
CIEPP - Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle
Compagnie de Jsus
Congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie
Corporance Aseores
Corporate Responsibility office - Province of Saint Joseph of the Capuchin Order
CPCN - Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel
Dana Investment Advisors
EFG Asset Management
Emmi-Vorsorgestiftung
Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA VAUD)
Etablissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP- Neuchâtel)
Ethique et Investissement

Ethos Foundation
Evangelisch-reformierte Landeskirche des Kantons Zürich
Fondation Béati
Fondation de prévoyance Artes & Comoedia
Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Suisse) SA
Fondation de Prévoyance Edmond de Rothschild
Fondation de la métallurgie vaudoise du bâtiment (FMVB)
Fondation de prévoyance du Groupe BNP PARIBAS en Suisse
Fondation de prévoyance professionnelle en faveur de AROMED
Fondation de prévoyance Romande Energie
Fondation Interprofessionnelle Sanitaire de Prévoyance (FISP)
Fondation Leenaards
Fondation Patrimonia
Fondazione Ticinese per il secondo pilastro
Fondo di Previdenza per il Personale dell'Ente Ospedaliero Cantonale
Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP)
Future Super Group
Gebäudeversicherung Luzern
Gebäudeversicherung St. Gallen
GEMINI Sammelstiftung
Heartland Initiative, Inc.
Istituto di previdenza del Cantone Ticino
Lady Lawyer Foundation
Liechtensteinische AHV-IV-FAK
Luzerner Pensionskasse
Miller/Howard Investments, Inc.
NEI Investments
Nest Sammelstiftung
Northwest Coalition for Responsible Investment
OKK Berufliche Vorsorge
Pensionskasse AR
Pensionskasse Bank CIC (Schweiz)
Pensionskasse Basel-Stadt
Pensionskasse Bühler AG Uzwil
Pensionskasse Caritas
Pensionskasse der Stadt Winterthur
Pensionskasse Graubünden
Pensionskasse Römisch-katholische Landeskirche des Kantons Luzern
Pensionskasse SRG SSR
Pensionskasse der Basler Kantonalbank
Pensionskasse der Diözese St.Gallen
Pensionskasse der Schweizer Paraplegiker-Gruppe Nottwil
Pensionskasse der Schweizerischen Nationalbank
Pensionskasse der Stadt Biel
Pensionskasse der Stadt Frauenfeld
Pensionskasse der Stadt Weinfelden

Pensionskasse der Stadt Zug
Pensionskasse der Technischen Verbände SIA STV FSAI USIC
Pensionskasse des Kantons Nidwalden
Pensionskasse Pro Infirmis
Pensionskasse Schaffhausen
Pensionskasse Stadt Luzern
Pensionskasse Stadt St. Gallen
Pensionskasse Unia
Personalvorsorgestiftung der Accenture Schweiz
Personalvorsorgekasse der Stadt Bern
Personalvorsorgestiftung der Ringier Gruppe
Personalvorsorgestiftung der Würth-Gruppe Schweiz
Prévoyance Santé Valais (PRESV)
Previva, fonds de prévoyance des professionnels du travail social
Profelia Fondation de prévoyance
Prosperita Stiftung für die berufliche Vorsorge
Raiffeisen Pensionskasse Genossenschaft
Rentés genevoises - Assurance pour la vieillesse
RP - Fonds institutionnel
School Sisters of Notre Dame Cooperative Investment Fund
Secunda Sammelstiftung
Seventh Generation Interfaith Coalition for Responsible Investment
SharePower Responsible Investing
Sisters of the Holy Names of Jesus and Mary - General Administration
Société des Soeurs Auxiliatrices
Spida Personalvorsorgestiftung
St. Galler Pensionskasse
Stiftung Abendrot
Stiftung Auffangeinrichtung BVG
Stiftung Personalvorsorge Liechtenstein
SVA Zürich
Swissbroke Vorsorgestiftung
Symova Sammelstiftung BVG
Terre des hommes Schweiz
Unfallversicherungskasse des Basler Staatspersonals
Université de Genève (UNIGE)
Verein Barmherzige Brüder von Maria-Hilf (Schweiz)
Vorsorge SERTO
Vorsorgestiftung der Bourquin SA
Zevin Asset Management